



RAPPORT ANNUEL

DE LA FONDATION HÉRITAGE FAUNE

2021



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs
FONDATION HÉRITAGE FAUNE



TABLE DES MATIÈRES

L'ANNÉE VUE PAR NOTRE PRÉSIDENT	4
LES ADMINISTRATEURS	5
Héritage faune	5
L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE	7
Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs	7
Héritage faune	7
Sécurité nature	7
Faits saillants	9
Une nouvelle façon de redonner : 13 partenaires font un don concret	9
158 000 \$ distribués à 129 projets relève et fauniques	9

Financement	10
Répartition des revenus	10
Collectes de fonds	10
Subventions et contributions	11
Vente de lithographies	11
Contribution des membres individuels de la FédécP	11
Intérêts de placements	11
Transfert de Sécurité nature	11
Collection	12
Attribution des bourses et subventions	14
Répartition des dépenses	14

Gestion des bourses	15
Bourses Relève	15
Programme Pêche d'hiver	15
Programme d'aménagement/acquisition d'habitats fauniques (AAHF)	15
Miniprojets fauniques	15
Projets à caractère faunique des régionales de la FédécP	15
Bourse Aurèle-Blais et Bourse Pierre-Latraverse	16
Les Fonds de la fondation	18
Fonds Dindon sauvage	18
Fonds Chasseurs généreux	19
Fonds dédié ACPN	19

L'ANNÉE VUE PAR NOTRE PRÉSIDENT



Yves Lachapelle
Président de la fondation, Héritage faune

Les activités de chasse et de pêche sont importantes pour le développement et l'épanouissement de l'identité et de la culture québécoise. Elles démontrent plus que jamais leur importance pour favoriser le bien-être mental de la population en cette période de restrictions individuelles. La fondation Héritage faune se fait un point d'honneur de soutenir le travail des associations de chasse et pêche et des autres organisations membres. Elles portent les nombreuses actions visant à intéresser davantage les gens de tout âge à pratiquer des activités de plein air liées à la mise en valeur des ressources fauniques. Malgré les embûches, les bénévoles font preuve de résilience et de créativité pour mener à bien leurs actions. Nous croyons au bien-être collectif que tout cela apporte.

Je profite de ces lignes pour souligner l'implication de nos partenaires et de nos donateurs qui nous appuient année après année. Une mention spéciale cette année aux régionales et aux membres de la FédéCP qui ont déniché une foule de lots et de commandites pour les activités de financement.

Finalement, le conseil d'administration assure qu'il continuera de veiller à l'atteinte de la mission de la Fondation, tout en assurant une saine gestion des fonds; le tout en se rappelant l'importance de se renouveler, d'innover dans nos façons de faire et surtout de ne jamais laisser passer le « je » avant le « nous », c'est-à-dire continuer la pratique de nos activités de chasse et de pêche avec éthique et en pensant aux générations futures.



LES ADMINISTRATEURS

HÉRITAGE FAUNE

Yves Lachapelle

Président, membre élu

Alain Poitras

Vice-président, membre coopté

Denis Thomassin

Secrétaire, membre élu

Christian Sénéchal

Trésorier, membre coopté

Marc Renaud

Membre désigné FédéCP

Louis Bélanger

Membre élu

Maxime Chouinard

Membre élu

Marc-Antoine Godin

Membre coopté

Antoine Bradette

Membre coopté



L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS

Alain Cossette, *directeur général*
Stéphanie Vadnais, *directrice générale adjointe*
Michel Baril, *biologiste*

HÉRITAGE FAUNE

Alain Cossette, *directeur général*
Hélène Baron-Gauthier, *coordonnatrice*

SÉCURITÉ NATURE

Alain Cossette, *président-directeur général*
Éric Vallières, *directeur général adjoint,*
responsable provincial PESCOF
Jessica Bouchard, *agente de soutien aux membres*
Lise Duchesneau, *adjointe administrative*
Jessika Guay-Plamondon, *agente à la comptabilité*
Line Guillemette, *agente à la comptabilité*
Christina Leclerc, *agente de bureau PESCOF*
Édith Rosa, *agente de bureau PESCOF*
Martin Savard, *coordonnateur à la formation*
Emily Vallée, *coordonnatrice aux communications*



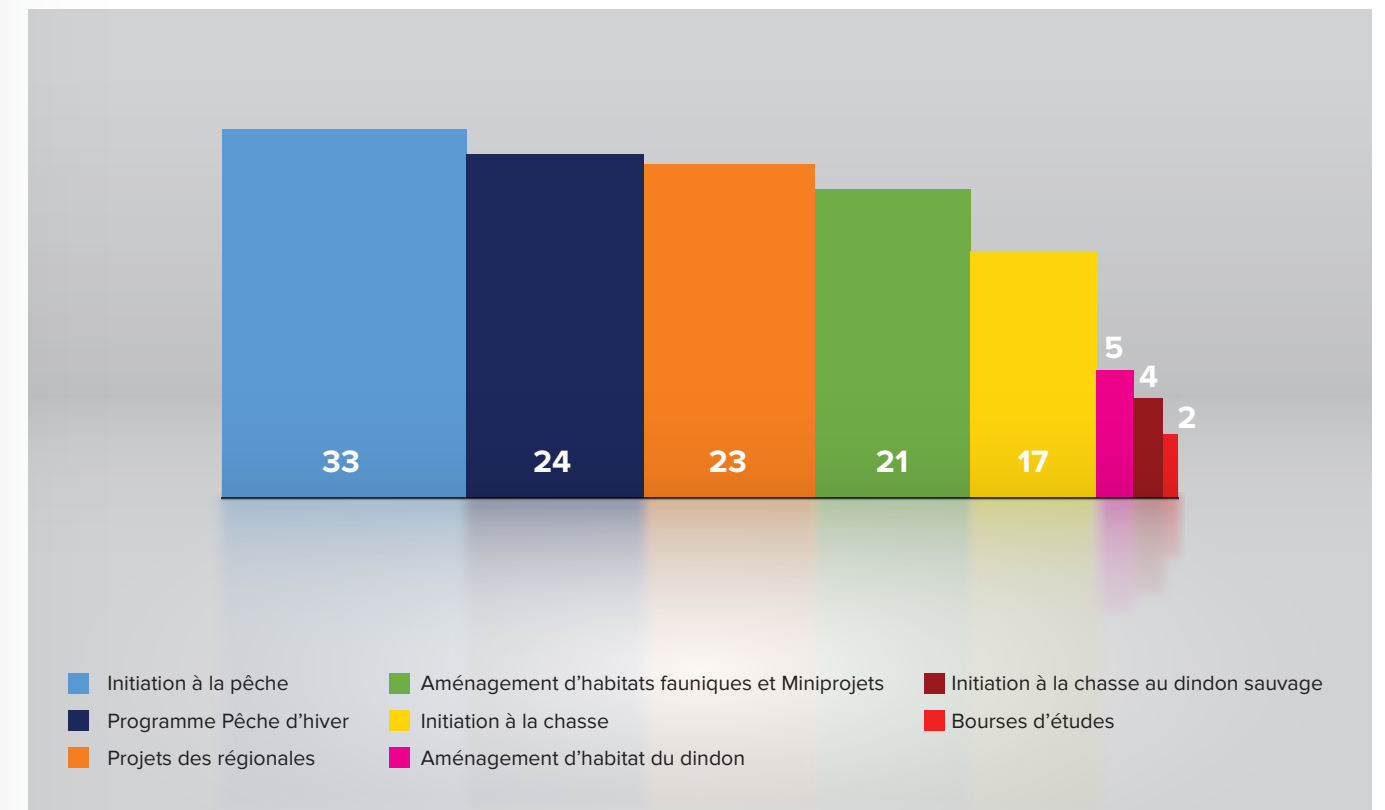
FAITS SAILLANTS

UNE NOUVELLE FAÇON DE REDONNER : 13 PARTENAIRES FONT UN DON CONCRET

La fondation a mis sur pied le don concret, c'est-à-dire qu'en donnant 1000 \$, les donateurs peuvent financer une bourse Relève de leur région. Cette bourse porte alors le nom du donateur. Cette façon de voir concrètement les bénéfices d'un don a été appréciée puisque 13 organisations ont choisi cette méthode.

158 000 \$ DISTRIBUÉS À 129 PROJETS RELÈVE ET FAUNIQUES

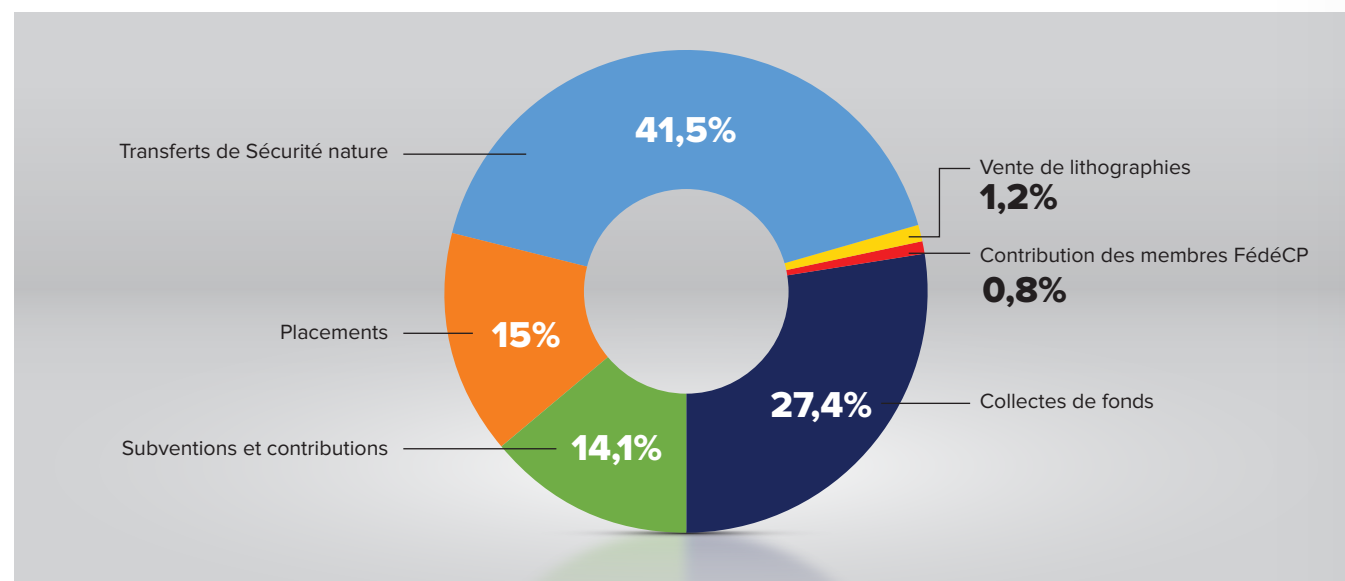
Malgré des mesures sanitaires encore contraignantes en 2021, 129 projets ont été financés.



FINANCEMENT

Les activités de financement de la fondation Héritage faune en 2021 se sont passées en majorité sur le web. Nos traditionnels rassemblements ont été une fois de plus reportés, mais nos partenaires ont su être généreux et la clientèle était au rendez-vous pour soutenir la relève et les habitats fauniques.

RÉPARTITION DES REVENUS



COLLECTES DE FONDS

Encans virtuels

En 2021, il y a eu deux encans virtuels. Un premier de 10 jours, lancé dans le cadre du congrès annuel de la FédéCP le 17 avril, a permis d'amasser 22 795 \$. Un second, d'une durée de 20 jours, s'est déroulé du 8 au 28 novembre. Grâce aux généreux donateurs et enchérisseurs, cet encan a permis d'amasser 60 940 \$. Les encans virtuels offrent aux partenaires une très bonne visibilité sur la plateforme d'encan en ligne ainsi que dans les outils de communication de la FédéCP.

Don concret

La fondation a lancé son nouveau programme de don concret. Un don de 1000 \$ permet de financer une bourse Relève directement dans la région choisie par le donateur. La bourse est remise, en son nom, à une organisation bénéficiaire près de chez lui.

Il s'agit d'une visibilité supplémentaire et d'une façon de voir concrètement à quoi sert l'argent donné. Une première sollicitation, réalisée dans le cadre de l'encan de novembre, permettra de remettre 13 bourses Relève au nom de précieux collaborateurs en 2022.

Campagne de lettres

Héritage faune envoie depuis plusieurs années des lettres à sa banque de donateurs pour solliciter des dons en argent. La fondation a envoyé des lettres personnalisées à différents segments de sa clientèle. Ces envois ont généré un revenu total de 4863 \$.

Dons divers

À cela s'ajoutent les dons en ligne et autres initiatives qui ont rapporté près de 10 000 \$.

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

Comme les années précédentes, à la suite de nos demandes, la fondation a reçu 50 000 \$ du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour l'injecter directement dans le programme de bourse Pêche d'hiver.

Dans cette catégorie entrent aussi certaines contributions monétaires des partenaires.

VENTE DE LITHOGRAPHIES

Grâce à la contribution d'artistes de talent, la fondation possède une collection de 16 œuvres originales qui ont été reproduites, numérotées et signées par leur auteur. La vente de ses lithographies a généré 4230 \$ cette année. La commande de lithographies se fait sur la boutique en ligne de la FédéCP.

CONTRIBUTION DES MEMBRES INDIVIDUELS DE LA FÉDÉCP

Pour chaque adhésion individuelle, la FédéCP verse un montant de deux dollars à Héritage faune, ce qui augmente notre capacité à financer plus d'activités sur le terrain. Pour l'année 2021, Héritage faune a reçu une contribution de 2954 \$.

INTÉRÊTS DE PLACEMENTS

La politique de placement en vigueur à la fondation vise à placer 25 % des sommes dans des fonds d'action. Au 31 décembre 2021, plus de 21 % des sommes sont investies en fonds d'action. Le rendement global pour 2021 a été de 3,5 %, soit plus de 53 000 \$.

TRANSFERT DE SÉCURITÉ NATURE

Sécurité nature a contribué pour l'année financière 2021, comme prévu au budget amendé, avec un montant de 150 000 \$ transféré à Héritage faune. Cette somme permet d'offrir une meilleure capacité financière pour soutenir les projets déposés par les associations membres de la FédéCP.





COLLECTION



La fondation détient une magnifique collection d'animaux naturalisés, d'artéfacts liés à la chasse et à la pêche ainsi que des œuvres d'art. Elle est exposée au siège social, qui n'a pas pu être beaucoup visité en 2021 étant donné les règles sanitaires. En 2021, la fondation a ajouté plus d'une cinquantaine de lots et d'articles à sa collection, représentant une valeur de 12 965 \$.

Les donateurs reçoivent un reçu officiel pour la juste valeur marchande de leur don. Ces dons nous permettent de préserver le patrimoine culturel et d'améliorer nos capacités en matière d'éducation au monde de la faune, de la chasse et de la pêche. De plus, ces objets peuvent être prêtés afin d'enrichir les kiosques et les expositions itinérantes.

La fondation invite d'ailleurs les chasseurs, les pêcheurs et les collectionneurs à faire des dons d'espèces fauniques naturalisées, d'appelants de chasse, de livres de référence, d'œuvres d'art et d'antiquités de chasse et de pêche. Nous sommes sélectifs et demandons aux donateurs de s'informer auprès des responsables de la fondation pour vérifier la recevabilité des dons.

Il est possible pour les organisations d'emprunter certains articles lors d'activités.

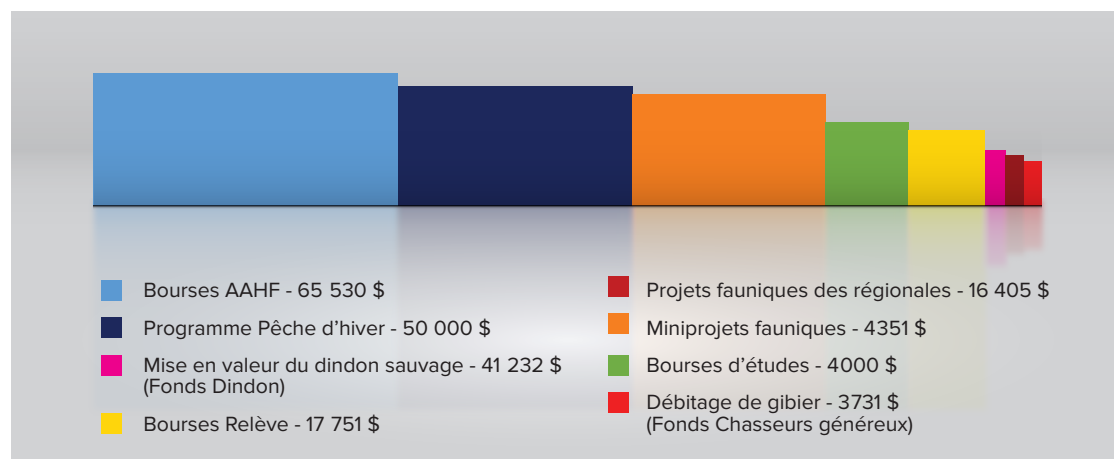


ATTRIBUTION DES BOURSES ET SUBVENTIONS



RÉPARTITION DES DÉPENSES

Héritage faune a attribué, à partir du Fonds général, un montant de plus de 158 000 \$ en bourses, subventions et contributions à différents partenaires et associations de chasseurs et de pêcheurs membres de la FédécP. Ce montant est nettement inférieur aux années précédentes étant donné l'annulation de plusieurs activités nécessitant des rassemblements et le report de la majorité des activités de 2020 à 2021. La fondation a aussi distribué des sommes pour la mise en valeur du dindon à partir de son Fonds Dindon sauvage en plus de rembourser le débitage des bêtes complètes données aux gens dans le besoin à partir du Fonds Chasseurs généreux. Voici un aperçu des montants qui ont été attribués au cours de l'année dans les différents programmes de subventions.



GESTION DES BOURSES

La gestion des bourses s'est faite jusqu'en 2021 à l'aide d'un logiciel qui était arrivé à un plafond dernièrement sur le plan technologique. Les mises à jour n'étant plus disponibles, il fallait se tourner vers une alternative viable à long terme. C'est pourquoi la gestion des bourses a été rapatriée sur le portail. Les informations concernant les organisations membres et leurs demandes de bourses sont donc maintenant centralisées. La transition s'est faite graduellement au cours de l'année jusqu'à une migration complète vers le portail. Toutes les bourses de 2022 seront traitées par le portail.

BOURSES RELÈVE

Habituellement le programme le plus couru d'Héritage faune, il n'a nécessité que peu de dépenses en 2021. Néanmoins, en utilisant les bourses offertes en 2020, les membres ont réussi à réaliser des activités qui avaient dû être reportées à 2021. La somme n'est donc pas représentative des actions terrain concernant la relève. Nous sommes fiers des centaines d'organisateur qui se sont retroussé les manches pour initier de nouveaux adeptes à la chasse et à la pêche par l'entremise d'une soixantaine d'activités.

PROGRAMME PÊCHE D'HIVER

L'hiver dernier, des milliers de gens ont profité d'activités de pêche blanche partout au Québec grâce à une demande de la fondation Héritage faune de poursuivre un programme de bourses soutenu par le Gouvernement du Québec, plus particulièrement grâce à la volonté du ministre Pierre Dufour et de son ministère.

La contribution du gouvernement de 50 000 \$ en 2020-2021 a permis de subventionner 24 projets et d'initier plus de 2 800 nouveaux pêcheurs. Parmi les projets financés, 9 activités ont été annulées. Cependant, les promoteurs se sont servis de la subvention pour acheter de l'équipement pour les années à venir ou pour tout mettre en place pour que les pêcheurs puissent en profiter en mode autonome. Les 15 autres projets se sont déroulés selon le plan initial ou avec des modifications apportées pour répondre aux mesures sanitaires en place et aux caprices saisonniers.

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT/ ACQUISITION D'HABITATS FAUNIQUES (AAHF)

La fondation a reçu plusieurs demandes d'aide financière dans le cadre du programme AAHF permettant l'acquisition de connaissances et l'aménagement d'habitats fauniques. Au total, 12 projets ont été soutenus financièrement par Héritage faune, représentant une somme totale de 63 530 \$. Fait à noter, la moitié des projets touche la faune terrestre et la seconde les habitats pour la faune aquatique. Par l'entremise de ce programme, la fondation apporte aussi son soutien pour une 4^e année au programme de recherche sur le rôle de la tique d'hiver dans la dynamique des populations de l'orignal.

MINI PROJETS FAUNIQUES

Ce programme offre aux associations, qui ont réalisé de petits projets fauniques au cours de l'année, la chance de se voir rembourser une partie de leurs dépenses. Étant donné la bonne situation financière de la fondation, le conseil d'administration a décidé d'octroyer les 4 bourses de 2020 qui ne l'avaient pas été ainsi que les 5 bourses de 2021 pour un montant total de 4 351 \$.

PROJETS À CARACTÈRE FAUNIQUE DES RÉGIONALES DE LA FÉDÉCP

Les régionales de la FédécP investissent temps et argent dans leur milieu : elles interagissent avec leurs associations, organisent des activités spéciales, participent à des tables de concertation, encouragent les projets locaux et assurent la visibilité de la Fédération dans leur région. Des bourses leur sont remises pour les aider à soutenir ces activités. En 2021, les activités des régionales ont été ralenties, donc c'est un montant de 16 405 \$ qui leur a été distribué.





BOURSE AURÈLE-BLAIS ET BOURSE PIERRE-LATRAVERSE

La fondation Héritage faune offre deux bourses d'études chaque année. Elles s'adressent aux étudiants universitaires et visent à encourager des projets de recherche qui ont comme objectif l'amélioration des populations de la faune ou de leur habitat et qui représentent un intérêt pour les membres de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs. La bourse Aurèle-Blais vise les projets du domaine d'études cynégétiques, tandis que la bourse Pierre-Latrace vise les projets du domaine d'études halieutiques.

Voici une présentation des projets des récipiendaires ayant reçu leurs bourses en 2021.

Audrée-Anne Grenier

Étude de l'impact sur les cours d'eau et la faune aquatique de l'aménagement de traverses à gué



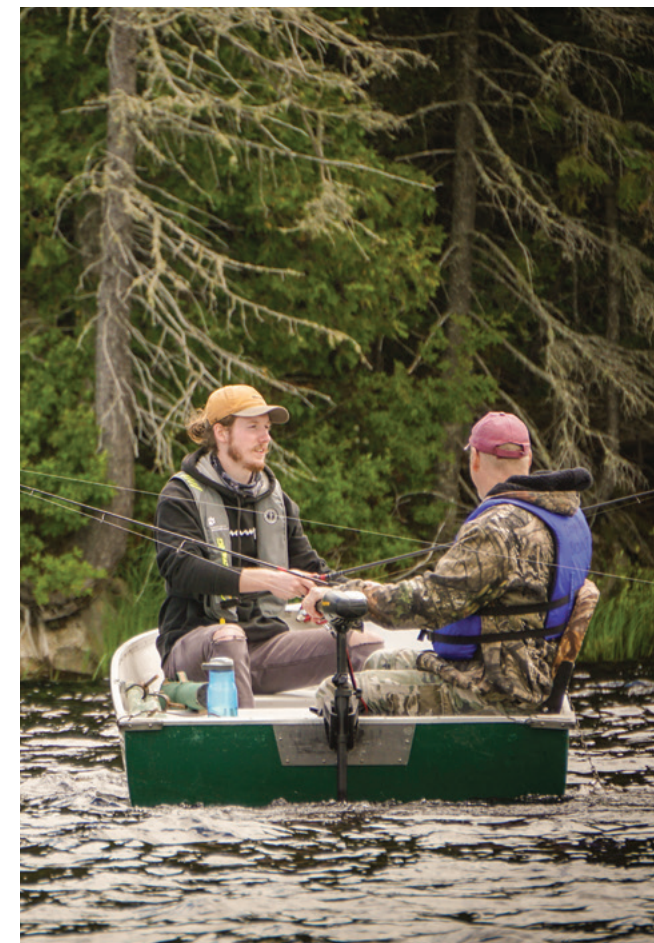
L'abandon des chemins forestiers est fréquent après la fin des exploitations forestières, ce qui implique qu'à long terme les ponceaux se dégradent, impactant la qualité des cours d'eau, mais aussi la faune aquatique. Une alternative envisagée est de démanteler les ponceaux à la fin des exploitations forestières, puis de les remplacer par des traverses à gué aménagées (TAG). Pour s'assurer que les TAG n'affectent pas le comportement des poissons et leurs déplacements dans leur habitat naturel, des poissons sont munis d'un transpondeur interne puis relâchés dans un ruisseau où un tapis d'antennes placé sur le lit du cours d'eau permet d'enregistrer leurs mouvements en temps réel. À la suite de passages répétés en véhicule motorisé, les déplacements des poissons sont enregistrés et leurs comportements sont étudiés lorsque mis en relation avec les passages de véhicules dans le cours d'eau ainsi que d'autres variables environnementales. Les résultats de cette recherche contribueront à une prise de décision éclairée en ce qui a trait aux traverses à gué, ceci afin d'améliorer la gestion des infrastructures routières et favoriser le maintien de la biodiversité et de l'intégrité écologique des habitats aquatiques.

Lisyanne Metthé

Identifier les principaux déterminants environnementaux de la reproduction et de la survie chez l'ours noir à l'échelle de l'Amérique du Nord



L'ours noir (*Ursus americanus*) est une espèce prisée par les chasseurs et les piégeurs au Québec pour laquelle une mise à jour des connaissances est souhaitable pour en optimiser la gestion. Étant un hibernant dont le succès de la reproduction dépend grandement de la disponibilité des ressources alimentaires avant l'entrée en tanière, l'ours noir peut être considéré comme une espèce préoccupante en matière de gestion dans un contexte de changements environnementaux globaux, notamment en raison de sa faible productivité et de sa sensibilité à la surexploitation. Une bonne compréhension des facteurs qui contribuent aux fluctuations d'abondance des populations de l'ours noir est essentielle à la mise en place de modalités de gestion régionalement adaptées pour cette espèce. Afin de pallier ce manque de connaissances, mon projet consiste en une méta-analyse visant à identifier les principaux déterminants environnementaux (naturels et anthropiques) de la reproduction et de la survie chez l'ours noir à l'échelle de l'Amérique du Nord. Les résultats de ces travaux, réalisés en collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, marqueront une avancée déterminante pour améliorer la gestion et la conservation de cette espèce de grande valeur écologique et récréative pour le Québec.



LES FONDS DE LA FONDATION

Outre le Fonds général, Héritage faune assure la gestion d'autres Fonds ayant chacun leurs objectifs.

FONDS DINDON SAUVAGE

En 2021, le Fonds Dindon a permis de financer quatre activités de relève à la chasse, cinq projets d'aménagement de l'habitat du dindon et de mise en valeur du dindon sauvage au Québec et la réparation du pavillon dindon dans le Boisé Héritage faune pour un montant total de 41 232 \$.

Cette enveloppe financière est alimentée par le cours Biologie et chasse du dindon sauvage au Québec, la formation obligatoire pour quiconque voulant chasser le dindon au Québec. Plus spécifiquement, un montant de 15 \$ par participant est prélevé du coût

total de la formation et mis dans un fonds pour des études, des recherches, des relocalisations de dindons ainsi que la promotion de la mise en valeur des habitats et de la relève. Un montant de 117 750 \$ a été recueilli via les cours en 2021.

FONDS CHASSEURS GÉNÉREUX

Chasseurs généreux est un programme de don de viande de gibier destiné aux personnes dans le besoin à travers tout le Québec. Il permet à des familles d'avoir accès à de la viande de qualité, récoltée par un chasseur, emballée par un boucher certifié et distribuée par un organisme local membre des Banques alimentaires du Québec. Les dons de viande de gibier ont atteint près de 7000 livres au cours de la saison 2021.

La fondation Héritage faune a créé le Fonds Chasseurs généreux pour assurer la promotion du programme et sa pérennité. Le Fonds permet de verser une aide financière aux bouchers certifiés pour le débitage

et la transformation de gibier. Au cours de l'année 2021, un montant de 3731 \$ a été dépensé à cet effet.

Nous sollicitons des dons en argent de façon régulière par l'entremise des communications en lien avec le programme.

FONDS DÉDIÉ ACPN

En 2021, la fondation a signé une entente avec l'Association de chasse et de pêche de Nominique (ACPN) afin de désigner un fonds au nom de l'Association. Ce fonds dédié sera alimenté par des fonds de l'Association ou des dons de toute autre personne morale, compagnie ou individu, au même titre que les autres fonds gérés par Héritage faune. Les retraits au fonds pourront être demandés par l'ACPN pour des projets ou activités en accord avec la mission et les objets de la fondation. Le fonds a reçu 7000 \$ en dons.